Document généré le 25 juin 2025 17:03

Recherches sociographiques

Raymond HUDON et Réjean PELLETIER (dirs), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*

Alain-G. Gagnon

Volume 35, numéro 2, 1994

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056894ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056894ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Gagnon, A.-G. (1994). Compte rendu de [Raymond HUDON et Réjean PELLETIER (dirs), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*]. *Recherches sociographiques*, *35*(2), 343–346. https://doi.org/10.7202/056894ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Puis il y a le traitement que Godbout réserve à MAUSS qui laisse songeur. Outre le fait qu'il n'est pas toujours très clair à propos de la trilogie maussienne (donner, recevoir, rendre), car il va même jusqu'à dire que ces trois moments se confondent, ses explications sur le caractère obligatoire du don restent confuses et inarticulées. Quel est le statut du don, eu égard à la réciprocité ?

Enfin je signalerai un certain nombre d'erreurs et d'incongruités. En page 95, l'auteur cite Turcot, 1990, qu'on ne retrouve pas en bibliographie. P. 175 : ce qu'il y *a à* dire... P. 213 : l'irr*up*tion. P. 272 : *ils* sont circonscrits. P. 315 : lor*s*que. En terminant, j'aurais souhaité que Godbout fasse don à ses lecteurs d'un index, que les traitements de textes fabriquent aisément.

André TURMEL

Département de sociologie,
Université Laval

Raymond HUDON et Réjean PELLETIER (dirs), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, 593 p.

La formule des mélanges est de plus en plus en vogue depuis quelques années. Tour à tour, les politologues se relaient et prennent la mesure de ceux qui ont posé les fondements de la science politique en sol québécois et canadien. Faire le compte rendu de ce type d'ouvrages oblige soit à analyser quelques contributions choisies, soit à livrer des réflexions plus générales sur l'ensemble de l'ouvrage. J'opte pour la deuxième voie, d'autant plus que l'excellent chapitre d'introduction préparé par les corédacteurs fait ressortir de façon très claire la contribution de chacun des collaborateurs aux mélanges.

Ces mélanges se distinguent des autres en ce qu'ils mettent à la fois l'accent sur les sujets qui passionnent Léon Dion et sur la perspective théorique que celui-ci a privilégiée tout au cours de son imposante carrière de chercheur et de professeur. D'emblée, ces travaux ne font pas l'apologie de Léon Dion. À l'exception de la partie réservée aux hommages et aux témoignages, les auteurs ont su garder en général une distance critique.

Quatre parties structurent l'ensemble : a) analyse systémique et États, b) cultures et sociétés, c) nationalismes au Canada et au Québec, d) intellectuels et universitaires. Les deux premières parties du livre s'intéressent à la perspective théorique adoptée par Léon Dion et évaluent la pertinence de ses observations et de ses analyses. Les suivantes portent davantage sur les conséquences politiques des choix faits par les Québécois et examinent la place et le rôle des intellectuels et des universitaires dans la construction du social et du politique.

Dans la première partie de l'ouvrage, David EASTON, Vincent LEMIEUX, André-J. BÉLANGER, Jean LAPONCE, Jacques-Yvan MORIN livrent d'excellentes analyses sur l'approche systémique et l'État moderne. Le premier chapitre porte sur l'apport de l'approche systémique comme modèle d'analyse des transformations sociales et politiques. Comme il se devait, on fait appel à David EASTON, un des pionniers de cette approche, pour faire le

point sur les possibilités d'application de ce modèle aux sociétés modernes (et postmodernes). Vincent Lemieux propose une application de l'approche systémique en examinant les transformations du Parti libéral du Québec au cours des années cinquante et de la première moitié des années soixante. On fait le point sur « le caractère politique du social » et sur « la nature sociale du politique » (Bélanger), l'importance des symboles dans l'exercice du pouvoir (Laponce), les rapports de l'État au droit ainsi que la place de l'État de droit dans la construction des sociétés modernes (Morin).

La deuxième partie du livre est consacrée au thème « cultures et sociétés » et on peut y lire les analyses de Yvan SIMONIS, Fernand DUMONT, Guy ROCHER, Charles TAYLOR, Micheline DE SÈVE, Pierre NOREAU et Hugh THORBURN. L'anthropologue Simonis ouvre cette partie de l'ouvrage en avançant que l'État ne peut se réduire à la culture et que le citoyen ne peut se définir uniquement par cette dernière. Le sociologue Dumont rejette la vision binaire qui départage l'État et la culture et affirme le rapport *naturel* entre la culture et la construction du politique. Guy Rocher cible davantage le rapport culture / valeurs dans les sociétés technologiques. Suit une contribution de Charles Taylor qui exprime sa déception quant à la faiblesse des bases théoriques de ceux qui utilisent la culture politique comme mode d'analyse privilégié. Taylor traite des pièges posés par l'intellectualisme (culture en tant que croyances) et par le « monologisme » (culture en tant qu'attitudes), et suggère de se pencher davantage sur les gestes politiques et les actions communes exécutés par les citoyens. Micheline de Sève apporte une excellente contribution à ces mélanges, elle qui n'épousait pas toujours les enseignements du maître lorsqu'elle fut associée au chantier sur la culture. Cette partie s'achève avec des contributions de Pierre Noreau et de Hugh Thorburn qui ajoutent respectivement un éclairage certain sur les jeunes et les groupes d'intérêt.

La troisième partie porte sur le thème des nationalismes au Canada et au Québec. Tour à tour, Louis BALTHAZAR, Stéphane DION, Guy LAFOREST, Michael OLIVER, Blair NEATBY, André BLAIS et Jean CRÊTE se passent le flambeau de la juste interprétation des transformations du nationalisme au Canada et au Québec. Il y a lieu de noter l'apport de Michael Oliver qui fait ressortir une différence importante entre le nationalisme sociologique et le nationalisme juridique, offrant ainsi une avenue intéressante pour expliquer la réalité canadienne et québécoise. Stéphane Dion reprend le paradoxe de Tocqueville, selon lequel la modernisation sociale conduit simultanément au rapprochement des cultures et à l'accentuation des conflits nationalistes, pour expliquer le cas québécois. La preuve cependant est loin d'être faite, dans les cas canadien et québécois, qu'un rapprochement culturel s'est opéré. Dans sa contribution, Guy Laforest s'insurge contre tout empressement à réduire les différences entre le Québec et le Canada à une question de langue; il propose une lecture fondée sur l'histoire sociale et intellectuelle des nations canadienne et québécoise en s'inspirant des travaux du philosophe Herder. Cette section comprend aussi des analyses de Louis Balthazar sur les avatars du référendum de 1980, de Blair Neatby sur la mésentente du Lac Meech et d'André Blais et Jean Crête sur l'évolution de l'opinion publique au Canada anglais au cours des années 1987-1990.

La quatrième partie est réservée à l'influence politique et à l'engagement social des intellectuels. La contribution de Mildred SCHWARTZ apporte un éclairage intéressant sur les différences caractérisant les intellectuels au Canada anglais et au Québec, tout en rappelant qu'il y a au Québec une complicité particulière entre les intellectuels et la classe politique sans commune mesure avec ce qui se passe ailleurs au Canada. La contribution de Gérard

PELLETIER a le mérite de faire le point sur la place occupée par les intellectuels au cours des quarante dernières années au Québec. Le retour qu'il fait sur la place de l'Institut canadien des affaires publiques nous rappelle que le Québec du début des années cinquante n'était pas dépourvu et qu'il pouvait se défendre contre l'imposture de certains leaders. On retrouve aussi dans cette partie de l'ouvrage des contributions de Gérard BERGERON sur Raymond ARON et de Bernard FOURNIER sur la vision que les étudiants français et québécois ont des intellectuels. Cette partie qui aurait dû être la plus percutante, si l'on tient compte de la contribution de Léon Dion au vaste chantier de la place des intellectuels dans les démocraties libérales, laisse le lecteur sur son appétit.

Le livre clôt à juste titre avec plusieurs hommages. John MEISEL, Jean-Guy PAQUET, George LAVAU, Yvon DANEAU, Jean-Paul L'ALLIER, Claude RYAN, Michel ROY et Gilles LESAGE, Solange CHAPUT-ROLLAND, Antoine AMBROISE et CLaire L'HEUREUX-DUBÉ, tour à tour, font ressortir l'apport de Léon Dion à la société civile.

On apprend beaucoup sur la place occupée par Léon Dion au cours des quarante dernières années dans l'univers politique canadien et québécois. Tout est là, les références à la grève de l'amiante, la mise sur pied de l'Institut canadien des affaires publiques, *Cité libre*, la commission Laurendeau-Dunton, la commission Pépin-Robarts, ainsi que de nombreux autres événements plus récents. On apprend énormément sur l'influence de Léon Dion sur les recherches entreprises par plusieurs de ses étudiants. C'est ici que résident à la fois la force et la faiblesse de l'ouvrage.

L'approche systémique, essentiellement d'inspiration américaine, privilégiée par Léon Dion, laissait peu de place, par exemple, aux interprétations marxistes et néo-marxistes. Or, ces interprétations ont exercé une influence majeure sur le développement de la science politique au Québec. Il aurait été profitable d'aller chercher les points de vue de ceux qui ne partagent pas le cadre théorique de Dion pour voir quel regard ils jettent sur son œuvre. Léon Dion a exercé une influence profonde. Il aurait été intéressant de voir jusqu'à quel point il a marqué ceux qui au départ tiraient peu de ses études et qui, au fil des années, ont découvert combien ses perceptions étaient justes et ses interprétations beaucoup plus près des leurs qu'ils avaient pu le croire initialement.

Rappelons que toute une génération d'universitaires chevronnés se sont tournés vers l'étranger, en particulier vers la France, pour faire l'acquisition de connaissances qui étaient peu enseignées au Québec il y a vingt-cinq ans. L'établissement de l'Université du Québec à Montréal et la préparation d'un programme axé davantage sur des cadres théoriques d'inspiration néo-marxiste est révélateur de cette tendance. Il n'aurait pas été vain de faire le point sur la contribution du professeur Dion à l'ouverture de la discipline. Les corédacteurs n'ont pas jugé opportun de procéder à un tel exercice.

À la lecture de ces mélanges, on ne peut qu'être surpris de constater l'absence de contributions des personnes qui ont bénéficié des enseignements de Léon Dion et qui ont quand même pris d'autres orientations théoriques. Quoi qu'il en soit il est certain que Léon Dion est une des figures dominantes de l'école de Laval et qu'il lègue beaucoup en héritage. On sait que ceux qu'il a côtoyés au cours de ces nombreuses années ont tiré de nombreux enseignements de son œuvre. Il reste maintenant à savoir ce que ceux qui auraient gagné à le lire ou qui l'ont lu avec une autre lorgnette ont appris.

Il est clair que tout compte rendu, quel qu'il soit, ne peut faire justice à un livre aussi important. J'espère que les lecteurs des *Mélanges en l'honneur de Léon Dion* seront nombreux. Ce serait le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'un des grands pionniers de la science politique au Québec et au Canada.

Alain-G. GAGNON

Département de science poltique,
Université McGill.